

Tableau des salaires, honoraires, frais de voyages
et autres rémunérations du chef et des conseillers

Conseil des Abénakis d'Odanak

31 mars 2020

Conseil des Abénakis d'Odanak

Table des matières

	<u>PAGE</u>
Rapport de mission d'examen du professionnel en exercice indépendant	1
Tableau des salaires, honoraires, frais de voyages et autres rémunérations du chef et des conseillers	2

Rapport de mission d'examen du professionnel en exercice indépendant

Aux membres du
Conseil des Abénakis d'Odanak

Nous avons effectué l'examen du tableau des salaires, honoraires, frais de voyages et autres rémunérations du chef et des conseillers ci-joint du Conseil des Abénakis d'Odanak pour l'exercice terminé le 31 mars 2020 (appelé ci-après le « tableau »). Le tableau a été préparé par la direction du Conseil des Abénakis d'Odanak selon les exigences des Services aux autochtones Canada publiées selon « 2019-2020 – Exigences en matières de rapports financiers ».

Responsabilité de la direction à l'égard du tableau

La direction est responsable de la préparation de ce tableau conformément aux exigences des Services aux autochtones Canada publiées selon « 2019-2020 – Exigences en matières de rapports financiers », ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'un tableau exempt d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité du professionnel en exercice

Notre responsabilité consiste à exprimer une conclusion sur le tableau ci-joint en nous fondant sur notre examen. Nous avons effectué notre examen conformément aux normes d'examen généralement reconnues du Canada, qui exigent que nous nous conformions aux règles de déontologie pertinentes.

Un examen du tableau conforme aux normes d'examen généralement reconnues du Canada est une mission d'assurance limitée. Le professionnel en exercice met en oeuvre des procédures qui consistent principalement en des demandes d'informations auprès de la direction et d'autres personnes au sein de l'entité, selon le cas, ainsi qu'en des procédures analytiques, et évalue les éléments probants obtenus.

Les procédures mises en oeuvre dans un examen sont considérablement plus restreintes en étendue que celles mises en oeuvre dans un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, et elles sont de nature différente. Par conséquent, nous n'exprimons pas une opinion d'audit sur ce tableau.

Conclusion

Au cours de notre examen, nous n'avons rien relevé qui nous porte à croire que ce tableau n'a pas été préparé, dans tous ses aspects significatifs, conformément aux exigences des Services aux autochtones Canada publiées selon « 2019-2020 – Exigences en matières de rapports financiers ».

Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l.¹

Le 3 novembre 2020

¹ CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique n° A126351

Conseil des Abénakis d'Odanak

Tableau des salaires, honoraires, frais de voyages et autres rémunérations du chef et des conseillers
Exercice terminé le 31 mars 2020
(non audité)

Nom	Titre	Nombre de mois		Salaires ou honoraires		Autres rémunérations		Frais de voyages		Total	
		2020	2019	2020	2019	2020	2019	2020	2019	2020	2019
				\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Richard O'Bomsawin	Chef	12	12	46 619	45 571	100	100	4 457	11 176	51 176	56 847
Claire O'Bomsawin	Conseillère	12	12	41 932	40 989	900	884	48	-	42 880	41 873
Alain O'Bomsawin	Conseiller	12	12	41 932	40 989	100	100	-	43	42 032	41 132
Florence Benedict	Conseillère	12	12	41 932	40 989	-	-	497	973	42 429	41 962
Jacques Thériault-Watso	Conseiller	12	12	41 932	40 989	100	100	1 588	800	43 620	41 889
				214 347	209 527	1 200	1 184	6 590	12 992	222 137	223 703

Approuvé au nom du Conseil


Richard O'Bomsawin, chef


Florence Benedict, conseillère


Alain O'Bomsawin, conseiller


Claire O'Bomsawin, conseillère


Jacques T. Watso, conseiller